

5. LES SOCIALISTES ET LE CONGO BELGE (1985)

Dans le volume de prestige paru en 1985 pour le centenaire du POB , je fus notamment chargé d'une contribution sur le sujet plutôt délicat de l'attitude des socialistes vis-à-vis de la question coloniale belge. Alors archiviste à l'IEV (avant d'occuper ce poste à la Province de Liège), Robert Flagothier signait la seconde partie de cette contribution, consacrée aux rapports avec le Tiers Monde. Seule la première partie de ce texte est donc reproduite ci-dessous.

Coïncidence: à quelques semaines près, la fondation du P.O.B. et la naissance officielle de la future colonie belge eurent lieu à la même époque. C'est en effet en mai 1885 que parut l'arrêté royal notifiant le nom du nouvel État dont la conférence de Berlin venait de reconnaître l'existence et le chef: l'État indépendant du Congo, et son "Roi-souverain" Léopold II de Belgique. Jusqu'à son annexion en 1908, le Congo ne sera donc "belge" que par son maître, véritable monarque absolu de cet immense territoire africain qu'il avait fait explorer et pacifier à ses frais sous le couvert d'une Association internationale à but prétextement humanitaire. Léopold en confia ensuite la mise en valeur à plusieurs grandes compagnies auxquelles l'administration naissante et les forces de police du jeune Etat prêtaient tout le concours nécessaire, surtout pour le recrutement de la main d'œuvre indigène. On sait - bien que nos manuels d'histoire nationale l'eussent longtemps caché - dans quelles conditions inhumaines celle-ci dut entreprendre pour le compte de quelques blancs, par exemple, la construction du premier chemin de fer du Congo ou encore la récolte forcée du caoutchouc, le "caoutchouc rouge", rouge de sang ...

Quelques mois à peine après leur entrée en force au Parlement en 1894, les socialistes belges auront l'occasion d'intervenir, pour la première fois, dans la question congolaise. En 1890, en échange d'un prêt de plusieurs millions à Léopold, la Belgique avait obtenu le droit d'annexer le Congo au terme de dix ans; mais cinq ans plus tard déjà, toujours en raison de ses difficultés financières, le Roi avait dû envisager de céder dès ce moment son État à la Belgique. Le 24 février 1895, un Congrès extraordinaire du Parti Ouvrier prit unanimement position contre ce projet et décida d'entamer une campagne en ce sens: les socialistes dénoncèrent les dépenses énormes nécessitées par la politique coloniale en mettant en regard l'absence de politique sociale digne de ce nom en Belgique. L'opposition anticolonialiste du P.O.B. n'était pas isolée : pour d'autres motifs, la quasi totalité de la classe politique bourgeoise ne souhaitait pas non plus reprendre le Congo, perçu alors comme une mauvaise affaire. Léopold renonça à cette idée, et obtint du Parlement l'octroi d'un nouveau crédit: en guise de protestation, les députés socialistes quittèrent la séance, le 27 juillet 1895, plutôt que de participer au vote.

Celui qui était déjà, en tant que chef du groupe parlementaire socialiste, le "Patron" du P.O.B., Emile Vandervelde, était intervenu à la Chambre sur le problème congolais en 1895. Il le fit encore à de nombreuses reprises par la suite : profondément troublé par les souffrances endurées par les noirs, sincèrement soucieux d'y mettre un terme et d'améliorer leur sort, Vandervelde se posa fréquemment en pourfendeur sévère du colonialisme tel qu'il était pratiqué au Congo. Que ce soit à la tribune du Parlement (en 1900, 1903, 1905, 1906, 1908...), dans la presse du Parti ou les brochures de la collection "Germinal", il ne cessa de dénoncer selon le titre d'une de celles-ci *Les crimes de la colonisation capitaliste* (1906). "L'État léopoldien, écrivait-il, apparaît comme l'expression la plus violente, la plus cyniquement audacieuse des abus et des atrocités de la colonisation capitaliste" (*Le Martyre des Congolais*, 1907). Le Souverain du Congo s'était déclaré propriétaire de tout le pays et avait imposé aux noirs l'impôt en travail pour l'Etat ou pour les grandes compagnies auxquelles il déléguait ses pouvoirs; comme les noirs résistaient, c'est par la contrainte qu'on les forçait à travailler. "Au point de vue de l'humanité, cette politique fut sans excuse" estimera plus tard Vandervelde (*La Belgique et le Congo*, 1911). "Elle coûta la vie à des milliers d'êtres humains. Elle agrava, pour autant que ce fut possible, les souffrances de populations qui, depuis quatre siècles, semblaient avoir souffert tout ce que les hommes peuvent souffrir."

Le discours humanitaire de Vandervelde visait à sensibiliser tant les membres du Parti Ouvrier que le reste de l'opinion publique belge: le leader socialiste déplorait en effet l'indifférence du prolétariat pour la question congolaise, et voulait lui épargner "la honte de n'être pour rien, ou presque rien" dans l'oeuvre de libération des noirs du Congo. De fait, c'est surtout à l'étranger, en Angleterre particulièrement, qu'une campagne anticongolaise se développa, de manière croissante, à partir du début du XX^e siècle. Sous la pression internationale, Léopold II dut se résoudre à céder le Congo à la Belgique - alors qu'il s'y était refusé en 1901, date prévue pour la reprise dans la convention conclue en 1890. Le Parlement créa donc à la fin de l'année 1906 une Commission pour examiner un projet de "Charte coloniale" dont l'ébauche datait de 1901. Le P.O.B. institua au même moment en son sein un groupe d'études sur la question coloniale, dont la première réunion eut lieu en décembre 1906.

Le groupe d'études élabora quatre rapports qui furent transmis au congrès socialiste international de Stuttgart d'août 1907 après avoir été soumis à un congrès extraordinaire du P.O.B., le 30 juin 1907. Celui-ci approuva les conclusions du rapport d'Hector Denis sur le principe de la colonisation en adoptant une résolution réprouvant cette dernière. Dans son texte sur la législation coloniale, Léon Furnémont fustigeait le projet de charte coloniale telle qu'elle était envisagée par le gouvernement catholique: le congrès fut encore unanime pour suivre le rapporteur et mandater les élus socialistes afin qu'ils s'efforcent d'amender le projet et lui faire consacrer, entre

autres, "l'amélioration du sort des indigènes et leur participation dans une mesure à déterminer à l'administration de la colonie". En revanche, l'assemblée du Parti Ouvrier n'adopta pas les vues exposées par Vandervelde sur ce que devrait être l'attitude des socialistes belges à l'égard de la reprise du Congo. Vandervelde penchait en effet en faveur de cette solution. Le congrès adopta au contraire un ordre du jour déclarant "que les mandataires socialistes, en ne votant pas contre le projet d'annexion du Congo, iraient à l'encontre des principes affirmés en maintes circonstances"; le congrès chargea le Conseil général de lancer dans le pays une campagne contre la reprise. Idéalement, le Parti Ouvrier aurait souhaité l'internationalisation du Congo, préconisée dans le rapport de Henri Lafontaine.

Comme cela avait été décidé, le P.O.B. entreprit une opération de propagande sur la question congolaise; la presse socialiste y accorda plus d'attention que par le passé; lors de la campagne électorale pour les législatives de mai 1908, le Parti fit même du Congo un de ses thèmes principaux et il parvint assurément à intéresser l'opinion davantage qu'auparavant à la (future) colonie dont, pour sa part, il ne voulait pas. Il faut toutefois noter, à la suite de Maxime Steinberg, que l'opposition des socialistes au colonialisme, si elle n'était pas absente dans cette propagande, était cependant moins exprimée que leur appréhension devant les conséquences de la politique coloniale, dont la réalisation, vu son coût, risquait de retarder encore celle des réformes sociales. L'argument était de nature à porter, sur une partie au moins de l'électorat, plus que la seule affirmation d'une position de principe anticolonialiste. Cette dernière semblait certes bien réelle, puisque le Parti tout entier faisait campagne en ce sens, mais l'unité de vue n'était qu'apparente sur cette question.

En fait, le Parti Ouvrier était profondément divisé au niveau de ses dirigeants. Certes, mis à part quelques-uns, peu nombreux, qui étaient favorables à la colonisation même en régime capitaliste, la très grande majorité des responsables du P.O.B. refusait la cession du Congo à la Belgique parce qu'elle estimait qu'en y souscrivant, les socialistes risquaient de devenir complices du colonialisme. Mais Vandervelde, comme cela a déjà été signalé, ne partageait pas cet avis. Quasi seul, mais avec tout le poids moral qui était le sien, il défendait la reprise du Congo comme étant "la moins mauvaise des solutions". Il estimait l'internationalisation, comme d'ailleurs l'abandon pur et simple, impossibles; repris par la Belgique, le Congo serait enfin soumis au contrôle parlementaire, le sort des indigènes ne pourrait qu'en être amélioré, le travail forcé serait prohibé, d'autres réformes pourraient être introduites progressivement. Persuadé du caractère inévitable de la colonisation, Vandervelde s'inscrivait dans la logique d'un combat de douze années en faveur des noirs lorsqu'il se montrait partisan de la reprise du Congo.

Le principal dirigeant du P.O.B. était à ce point isolé dans la question coloniale - dans laquelle il s'était engagé de toutes ses forces - qu'il préféra ne pas prendre part à l'ultime débat parlementaire consacré à celle-ci et au vote sur la reprise. Il partit effectuer un voyage de plusieurs semaines, précisément au Congo. A la Chambre, le 20 août 1908, les députés socialistes votèrent donc en bloc contre la reprise. C'est Jules Destrée qui, à la tribune, avait résumé les griefs du Parti Ouvrier et annoncé son attitude future : "Après avoir nettement répudié toute solidarité avec les bourreaux, après avoir fait l'effort désespéré que nous avons fait pour empêcher la Belgique d'entrer dans la politique coloniale, si vous nous imposez l'annexion, nous ne garderons pas vis-à-vis du fait colonial une attitude négative (...) Mais nous serons à vos côtés, comme des surveillants, nous vous suivrons pas à pas pour réclamer des réformes, pour lutter contre le pouvoir personnel, pour arrêter les cupidités financières, pour protéger les indigènes. Nous ferons pour le fait colonial ce que nous avons fait pour le fait capitaliste. Nous en dénoncerons le vice essentiel et chercherons les palliatifs immédiats."

Jean Stengers a estimé à propos de ce discours - et la même observation peut alors être faite pour la série d'articles anticolonialistes que signa dans *Le Peuple*, en décembre 1908, son directeur Louis De Brouckère - que Destrée, "sans qu'il s'en doute, représentait déjà le passé" lorsqu'il s'opposait purement et simplement à toute colonisation. Vandervelde au contraire, bien qu'incompris à ce moment par ses coreligionnaires, annonçait en fait le socialisme de 1920: dans sa propagande électorale, le P.O.B. évoqua alors "notre belle colonie du Congo". Dès les premières années de l'entre-deux-guerres, le Parti Ouvrier s'était en effet rallié aux vues de son "Patron" sur la question coloniale.

C'est Joseph Wauters qui écrit en 1924 : "Nous avons, dans le passé, critiqué avec aperçus certaines méthodes de colonisation, mais il faudrait être aveugle pour ne pas savoir considérer avec quel génie, pressentant l'avenir, Léopold II sut s'acharner à faire notre cet immense Empire colonial et il me paraît bien que le Socialisme, après lui, y apporte son influence civilisatrice désintéressée." Que l'ancien ministre du Travail salue ainsi, dans une publication du Parti Ouvrier, l'œuvre coloniale accomplie par la Belgique, témoigne de l'évolution des esprits, dans les rangs socialistes, depuis la campagne anticongolaise de 1908 et les paroles enflammées de Destrée contre la colonisation. Tout comme leurs divergences du début du siècle sur la question coloniale, cette évolution ne fut pas propre aux socialistes belges; dans des partis voisins également, les mêmes problèmes se posèrent et le même "réalisme" l'emporta à terme.

Dès décembre 1908, l'annexion étant votée, un congrès extraordinaire avait fixé les tâches pour l'avenir: dénoncer les abus, signaler les dangers, défendre les indigènes comme les travailleurs blancs, exiger des réformes pour améliorer leur sort, enfin, "aider à tout ce qui peut augmenter l'autonomie (des populations congolaises) et préparer leur retour à l'indépendance". En 1911, dans un livre important sur *La Belgique et le Congo*, Vandervelde - dont la compétence en la matière était certaine - indiquait quelles devaient être selon lui les lignes de force d'une "politique indigène socialiste", visant non à exploiter l'indigène mais à le rendre libre,

une politique faisant, suivant la formule du congrès de Stuttgart, "son éducation pour l'indépendance", en vue de substituer à long terme aux rapports entre colonisateurs et colonisés des rapports d'échange entre peuples égaux en droits. Il convenait notamment, estimait-il, de mettre un terme à l'exploitation en régie du territoire congolais, et y substituer la liberté du commerce: il s'agissait par là de défendre les droits des indigènes sur leur sol et les produits naturels de celui-ci. Il fallait bien évidemment abolir de façon radicale le travail forcé. Dans le cadre d'une volonté de promouvoir l'ascension graduelle à l'indépendance, les coutumes et institutions des indigènes ne devaient pas être menacées au profit de normes européennes imposées par la force.

Accroître l'assistance médicale, organiser un enseignement primaire, normal et professionnel *public* de manière sérieuse et systématique, faire participer les indigènes à l'administration : c'étaient là quelques autres thèses essentielles du leader socialiste quant aux réformes à introduire dans l'administration du Congo. La réalité était bien éloignée de ce que souhaitait Vandervelde. Le Ministère des Colonies continua à administrer le Congo comme l'était l'ancien Etat léopoldien, par quelques fonctionnaires et hommes d'affaires, sans contrôle suffisant du Parlement. Les abus se poursuivirent. À la fin des années 20, la persistance du travail forcé par exemple, sous une forme à peine déguisée, suscita une importante vague de protestation, à laquelle prit part le P.O.B. Les délégués belges au congrès de l'Internationale socialiste qui devait se tenir du 5 au 11 août 1928 à Bruxelles demandèrent que la question coloniale soit portée à l'ordre du jour: comment empêcher l'extension des maux du capitalisme dans les colonies ?

Le congrès socialiste international adopta à l'unanimité une longue résolution dont l'importance était indéniable puisqu'elle recommandait, entre autre chose, aux partis affiliés d'appuyer les mouvements d'indépendance des peuples opprimés. Elle rappelait l'opposition de principe du socialisme au système colonial et réclamait, pour les peuples colonisés n'ayant pas encore atteint "la condition d'une civilisation moderne indépendante", une protection efficace contre l'oppression et l'exploitation, une éducation systématique dirigée vers la préparation de cette indépendance, une augmentation de leur autonomie administrative allant progressivement jusqu'à l'autonomie complète. Le congrès émit aussi une série de seize revendications qui répondaient plus précisément aux soucis immédiats des socialistes belges à propos du Congo : elles portaient sur la protection de la propriété foncière indigène, la limitation des impôts, l'abolition du travail forcé, l'établissement de contrats de travail dans des formes déterminées, l'exploitation des ressources naturelles en services publics au seul bénéfice du développement du pays lui-même, la création de banques de crédit agricole, de coopératives de vente et de consommation, l'organisation de la scolarité par l'Etat, etc.

Les idées émises en 1928 par l'Internationale socialiste allaient servir de ligne directrice pour la Commission coloniale que le P.O.B. réunit, au début des années 30, après le retour du Congo d'Edouard Anseele junior et sous la direction de celui-ci ; Max Buset, Henri Deraedt, Alfred Marzorati et l'ingénieur Iten notamment participèrent aux travaux de cette Commission. Elle élabora le premier *Programme colonial du P.O.B.*, qui fut présenté à un Conseil général le 6 octobre 1937 et soumis pour approbation au 56e congrès du Parti, trois jours plus tard. En commentant ce programme, Edouard Anseele devait souligner qu'il visait à remédier à un certain nombre de lacunes dans la politique coloniale menée jusqu'alors: rien n'avait été fait pour améliorer le niveau de vie des autochtones, on continuait à distribuer des terres sans considération pour les droits de ces derniers, le travail forcé camouflé persistait, la préparation des noirs à l'autonomie était complètement négligée. La Commission s'étendait sur l'importance d'un véritable contrôle démocratique de l'administration de la colonie, qui pouvait être obtenu par une réorganisation du Conseil colonial et un meilleur usage par le Parlement de ses prérogatives en la matière.

Comme Vandervelde un quart de siècle auparavant, mais en d'autres termes, le Parti Ouvrier affirmait dans son *Programme* de 1937 que l'objectif principal de la politique coloniale devait être de préparer progressivement les populations indigènes à la gestion autonome de leurs intérêts politiques, économiques et sociaux. Dans cette optique, il préconisait notamment l'organisation d'un enseignement officiel (et donc une révision fondamentale de la politique scolaire appliquée au Congo depuis toujours), le développement de la législation sociale et du droit du travail, l'organisation de la liberté syndicale, la création à tous les échelons de Conseils consultatifs comprenant Belges et Congolais - première étape dans la voie de l'association des noirs à la gestion. Adaptant à l'économie coloniale les principes directeurs du Plan du Travail, le programme proposait l'instauration d'un régime d'économie mixte comprenant un secteur nationalisé englobant le crédit et les grandes industries déjà monopolisées en fait.

L'adoption d'un programme socialiste pour le Congo, trente ans après l'annexion de celui-ci, ne peut masquer - et ce long délai en témoigne - une réalité que beaucoup admettront plus tard: pendant des décennies, la plupart des socialistes ne s'intéressèrent pas aux questions congolaises, sous prétexte qu'elles ne concernaient que les milieux capitalistes; "c'est ce qui explique qu'effectivement le Congo soit resté trop longtemps la chasse gardée de l'Eglise et des milieux financiers" écrira Henri Vloeberghs dans *Socialisme* en 1956, en rappelant comme un fait significatif qu'après la présentation du travail de la Commission coloniale par son rapporteur, au Conseil général d'octobre 1937, "plus personne n'intervint dans le débat et ce Conseil sombra dans la plus parfaite indifférence". Cela n'enlève rien, certes, à la qualité des positions de principe du programme colonial adopté par le P.O.B., mais en relativise l'impact dans les milieux socialistes. 1937, ne l'oublions pas, c'était avant tout la crise économique larvée, la menace fasciste à combattre tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, la guerre d'Espagne, le rexisme ... Dans pareil contexte, à une époque où les problèmes de l'Afrique étaient tout sauf omniprésents, on

peut comprendre, sans l'excuser, que peu s'en soient préoccupés quand tant de fronts déjà accaparaient les démocrates.

A cet égard, la situation dans les milieux socialistes évolua au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Quelques années après celle-ci, devant l'ampleur et le succès des mouvements nationaux de libération d'abord en Asie puis en Afrique, il était clair que l'on assistait à la fin de l'ère coloniale. L'article 73 de la Charte de San Francisco, que la Belgique avait ratifiée en 1945, s'inspirait de la pensée socialiste quand il définissait les obligations des Etats ayant la responsabilité de colonies : ils avaient pour mission d'assurer le progrès politique, économique et social des populations indigènes ainsi que le développement de leur instruction, de développer leur capacité de s'administrer elles-mêmes, de les aider dans le développement de leurs libres institutions politiques. Ces principes d'action désormais consacrés par les Nations-Unies, les socialistes belges les avaient déjà faits leurs, on l'a vu, en 1937, mais sans agir. Ils les réaffirmèrent à plusieurs reprises dans les années 50, en même temps qu'ils s'efforcèrent d'être davantage présents sur le terrain colonial. L'intérêt croissant du socialisme pour le Congo et les problèmes de la décolonisation perçe alors ne fût-ce qu'au travers du grand nombre d'articles qui seront consacrés à ces questions dans les *Cahiers socialistes* puis (à partir de 1954) dans *Socialisme* - dont le contenu tranche, à cet égard, sur celui des revues doctrinales du P.O.B. avant la guerre.

Les 21 et 22 novembre 1953 à Huizingen, c'est aussi au problème congolais que furent consacrées les premières "Journées socialistes" organisées par la Fondation Louis de Brouckère - avec la collaboration pour la circonstance de la Commission coloniale du P.S.B. réorganisée après la guerre sous la direction d'Achille Van Acker. L'objet de ce week-end d'études, qui rassemblait cent vingt participants sous la présidence de Camille Huysmans et de Georges Housiaux, était de confronter les travaux de certains membres de la Commission coloniale (et approuvés par celle-ci) avec les opinions des membres du Parti, en vue de la réactualisation de la position socialiste sur le Congo. Cinq rapports furent longuement discutés, portant sur l'enseignement (J. Ghislain), l'évolution sociale (F. Waleffe), l'évolution économique (F. Peigneux et P.E. Joret), l'évolution politique (M. Fayat) et enfin la question du peuplement européen (A. Marzorati). Cette dernière surtout fit problème: il apparut que des membres influents du P.S.B., minoritaires il est vrai, n'étaient pas opposés à une politique de peuplement blanc dans la colonie, dont le rapporteur dénonçait pour sa part les dangers potentiels.

Au terme des débats, l'assemblée adopta une série de conclusions générales s'inscrivant dans le respect des principes affirmés de longue date. Elle soulignait particulièrement trois aspects: la nécessité d'améliorer l'économie et le niveau de vie des indigènes, le besoin de développer la participation des Congolais à leur propre administration en commençant par la réforme démocratique des institutions locales, enfin et surtout "le devoir *primordial* de l'État d'assurer l'enseignement et l'éducation des masses indigènes à tous les degrés". Quelques mois plus tard, la déclaration gouvernementale du cabinet socialiste - libéral présidé par Van Acker contiendra la promesse précise d'un effort particulier pour développer l'enseignement officiel au Congo – une promesse tardive mais qui sera tenue.

L'assemblée d'Huizingen avait envoyé l'ensemble des travaux à la Commission coloniale du Parti, afin qu'elle formule des propositions pratiques au Conseil général du P.S.B. En décembre 1955, la Commission fut chargée de préparer un congrès extraordinaire consacré au problème colonial. Celui-ci eut lieu les 30 juin et 1er juillet 1956 et adopta un nouveau *Programme pour le Congo et le Rwanda-Burundi*, qui fit grand bruit. Ce texte d'une soixantaine de pages abordait tous les problèmes susceptibles d'être évoqués, en proposant pour chacun d'eux des solutions techniques précises. Il réaffirmait le principe majeur de la politique socialiste en matière coloniale, quasi dans les mêmes termes qu'en 1937 : la présence belge ne peut avoir d'autre but que d'aider les Congolais à établir un régime démocratique en vue de parvenir à la gestion autonome de leurs intérêts.

Où le document innovait surtout, c'est lorsqu'il fixait des délais précis pour l'initiation des indigènes à la démocratie - et cet aspect suscita les protestations des milieux intéressés à freiner l'évolution du Congo et que satisfaisaient des formules vagues pouvant servir de prétexte à l'immobilisme. Le programme préconisait la constitution de représentations électives sur le plan local, élues au suffrage universel, dans un délai de trois ans dans les agglomérations urbaines et dans un délai de cinq ans dans tout le pays. Après la généralisation de la représentation élective, interviendrait le second stade de l'évolution, l'octroi de la compétence législative à un pouvoir congolais. Le troisième stade serait celui de l'autonomie.

Le programme socialiste était, somme toute, plutôt modéré. Le mot *indépendance* n'y figurait même pas. Pourtant, les milieux conservateurs et coloniaux se dressèrent contre le principe de l'évolution politique, accusant le P.S.B. de vouloir introduire les querelles politiques au Congo. Les mêmes milieux voyaient d'un tout aussi mauvais œil les efforts entrepris par la F.G.T.B., depuis 1951 (elle avait alors succédé dans la colonie à la Confédération Générale des Syndicats - née durant la guerre), pour implanter au Congo le syndicalisme socialiste - avec un certain succès. Ces réactions négatives, hostiles même, de la droite aux propositions et aux réalisations socialistes au Congo témoignent de l'aveuglement et de l'entêtement de sa politique coloniale, une politique dont, toujours, elle porta directement la responsabilité puisque jamais un socialiste n'occupa le Ministère des Colonies. Près d'un demi-siècle après la reprise du Congo par la Belgique, la même "trinité coloniale" - grandes sociétés, administrations, Eglise - appliquait encore en Afrique une politique paternaliste reposant sur la conviction qu'il était possible sinon d'arrêter en tout cas de freiner fortement l'évolution sociale et politique des

Congolais afin de prolonger leur sujexion. Rien n'était fait pour préparer les indigènes à l'indépendance, et cette inconscience se manifestait surtout dans le domaine de l'enseignement, dont l'Église assumait quasi seule la responsabilité: il excluait toute formation d'une élite.

Durant la législature 1954-1958, le gouvernement à direction socialiste, tout en s'efforçant de créer un enseignement public généralisé, prit une série de mesures visant à supprimer la discrimination raciale dans tous les domaines, à démocratiser les institutions, à étendre la responsabilité des indigènes dans la gestion: plusieurs décrets importants furent adoptés en 1957. Des élections se déroulèrent au Congo en décembre de la même année; le premier stade préconisé par le programme colonial du P.S.B. était ainsi partiellement atteint. Mais ces réformes venaient trop tard, et ne représentaient que peu de choses en regard de la situation générale de la colonie. En fait, il était vain d'espérer arrêter le progrès des courants de libération du Tiers Monde qui, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale et plus encore depuis la Conférence de Bandoeng de 1955, emportaient l'adhésion de tous les peuples colonisés. C'est le 4 janvier 1959, jour d'émeutes sanglantes à Léopoldville, que même les milieux colonialistes durent admettre que le Congo, pas plus que ses voisins, n'échapperait au processus de décolonisation.

En 1955, le professeur Van Bilsen avait été considéré par beaucoup comme un illuminé, et par certains comme un traître, pour avoir préconisé un plan d'émancipation de ... 30 ans. Le 13 janvier 1959, suite au coup de tonnerre du 4, le gouvernement promettait l'indépendance au Congo et un an et demi plus tard, celle-ci était effective! On sait dans quelles conditions déplorables d'impréparation et d'improvisation : ce n'est pas le lieu de retracer ici tous les événements qui conduisirent au 30 juin '60, ni les troubles graves qui suivirent. Tout au long de cette période, les socialistes siégeant dans l'opposition eurent beau jeu de dénoncer les nombreuses erreurs commises par le cabinet Eyskens, et leurs conséquences tant pour la Belgique que pour le Congo. Mais tout en stigmatisant cette "accumulation remarquable de décisions malheureuses" dans le chef de l'équipe socialechrétienne-libérale, le P.S.B. prit aussi une part active dans le processus d'indépendance, qui répondait à ses objectifs: c'est sous sa pression que la Table Ronde décisive, réunissant leaders congolais et hommes politiques belges de tous horizons, s'ouvrit en janvier 1960.

Après l'accession du Congo à l'indépendance, les socialistes belges seront "débarrassés" de la délicate question coloniale. Mais ils resteront confrontés, comme l'ensemble du mouvement socialiste d'ailleurs, aux graves problèmes du Tiers Monde en général.

Orientation bibliographique

Pour la période antérieure à 1914, on lira le travail de J. Stengers, *Belgique et Congo : l'élaboration de la Charte coloniale*, Bruxelles, 1963, M. Steinberg, *La crise congolaise dans le P.O.B. (1907-1908)* in *La Ile Internationale et l'Orient*, Paris, 1967, pp. 105-135, le mémoire de S. KAHUNGU, *L'attitude des socialistes belges à l'égard de la colonisation au Congo belge de 1908 à 1914*, Bruxelles, 1979. Pour l'entre-deux-guerres, on retournera à J. Wauters, *Le Congo au travail* (1924), A. Wauters, *La Belgique au Congo*, 1929, E. Vandervelde, *L'Afrique équatoriale française et le Congo belge* in *L'Avenir social*, octobre 1930. *Le Programme colonial du P.O.B.* de 1937, *Les Rapports des Journées d'Huizingen* et *le Programme pour le Congo* ont été publiés en brochures. On lira aussi A. Doucy et P. Feldheim, *Le syndicalisme au Congo belge* in *Coopération*, 1955 et *Le Courrier du C.R.I.S.P.* du 22 mai 1959. Parmi les nombreux articles parus dans *Socialisme* entre 1954 et 1960, on retiendra H. Vloeberghs, *Propos sur le Congrès colonial du P.S.B.* (septembre 1956) et R. Evalenko, *Le drame congolais* (septembre 1960) ainsi que le recueil *Congo – Positions socialistes, 1885-1960*, publié par l'Institut Vandervelde.